

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/06/2024 - B2024/008599 - 2021 B 00506 - 378 998 025 - 2 I SYSTEM

2 I SYSTEM

78 ALLEE PRIMAVERA
74370 ANNECY

SIREN : 378.998.025

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR51378998025

PLAQUETTE BILAN ET RESULTAT

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



KEOBIZ

Spécialisé en

Rapport Social et Bilan

et en

audit de gestion

et de

évaluation

de

risque

opérationnel

et

de

conformité

Spécialisé en
Rapport Social et Bilan
et en
audit de gestion
et de
évaluation
de
risque
opérationnel
et
de
conformité

Spécialisé en
Rapport Social et Bilan
et en
audit de gestion
et de
évaluation
de
risque
opérationnel
et
de
conformité

Spécialisé en
Rapport Social et Bilan
et en
audit de gestion
et de
évaluation
de
risque
opérationnel
et
de
conformité

Spécialisé en
Rapport Social et Bilan
et en
audit de gestion
et de
évaluation
de
risque
opérationnel
et
de
conformité

Caroline
a l'acte

Sommaire

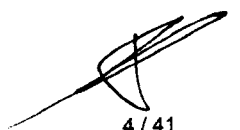
Bilan	3
Compte de résultat	6
Détails des comptes	9
Bilan détaillé – Actif	10
Bilan détaillé – Passif	11
Compte de résultat détaillé	12
Soldes intermédiaires de gestion	13
SIG synthétiques	14
Liasse fiscale	15



lan


Bilan actif

	Brut	31/12/2022 Amort. Prov.	Net	31/12/2021 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	319 000	319 000		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 481	1 481		
Autres immobilisations corporelles	9 209	9 209		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts			982	982
Autres immobilisations financières	982			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	330 672	329 690	982	982
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)		850	-850	2 066
Autres créances	2 980		2 980	5 154
Capital souscrit appelé non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
INSTRUMENTS DE TRÉSorerIE				
DISPONIBILITÉS	32		32	1 610
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	3 012	850	2 162	8 830
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	333 684	330 540	3 144	9 812



Bilan passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
	Capital	114 350	114 350
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
CAPITAUX PROPRES	Réserve légale	2 576	2 576
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-212 636	-164 618
	Résultat de l'exercice	7 136	-45 629
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-88 574	-93 320
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 850	4 246
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 167	2 367
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 702	96 519
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	91 719	103 132
	Écarts de conversion passif (IV)	3 144	9 812
	TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	3 144	9 812



« 2 I SYSTEM »

S.A.S au capital de 114 350,00 Euros

Siège social : 78 ALLEE PRIMAVERA

BP 17082 CENTRE UBIDOCA, PRINGY




74370 ANNECY

R.C.S : 378 998 025 ANNECY

FEUILLE DE PRESENCE

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 22/05/2023

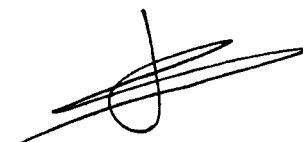
Associés Noms, Prénom & Adresses	Actions	Voix	Mandataires	Signatures
VINCENT DELORME	120	120		
Pierre Frchet 1 rue de Trèves 73700 Seez	2720	2720		
CHRISTIAN MARTY 5 PLACE DE L'EGLISE 35120 MONT-DOL	120	120		
PATRICK MARTY 5 PLACE DE L'EGLISE 35120 MONT-DOL	20	20		
JACQUELINE HASSID	20	20		

Sur les 3000 actions composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaitre que 3 sont présent ou représenté, et totalisent 2860 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 2860 voix.

Certifié sincère et véritable

La présidence



« 2 I SYSTEM »
S.A.S au capital de 114 350,00 Euros
Siège social : 78 ALLEE PRIMAVERA
BP 17082 CENTRE UBIDOCA, PRINGY

74370 ANNECY

R.C.S: 378 998 025 ANNECY

**Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **12 848,00** Euros contre **6 622,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestation de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **5 650,71** Euros pour l'exercice, contre **52 252,36** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 911,76** Euros au 31/12/2022 contre **3 091,01** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **300,00** Euros au 31/12/2022.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, sont nuls au 31/12/2022 contre **48 514,00** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-65,00** Euros au 31/12/2022.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **7 135,69** Euros contre une perte de **-45 628,68** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Recherche de nouveaux marchés et développement de l'activité.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.



ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucun contrôle dans d'autres sociétés.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **330 672,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **329 690,00** Euros, soit un montant net de **982,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **83 499,00** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **2 162,15** Euros, contre **8 085,44** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-88 574,45** Euros, contre **-114 767,04** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **91 718,60** Euros contre **206 351,48** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **12 851,40** Euros au 31/12/2022, contre **6 623,68** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **7 200,69** Euros, contre **-45 628,68** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **7 135,69** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-212 636,14** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-205 500,45** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-205 500,45** Euros.


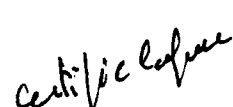
Les associés constatent que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social. Néanmoins, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ils décident qu'il n'y a pas lieu à dissolution poursuivent donc leurs activités.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Fait à ANNECY
Le 28/04/2023
La Présidence



« 2 I SYSTEM »

S.A.S au capital de 114 350,00 Euros
Siège social : 78 ALLEE PRIMAVERA
BP 17082 CENTRE UBIDOCA, PRINGY

74370 ANNECY

R.C.S : 378 998 025 ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22/05/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **7 135,69** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-212 636,14** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-205 500,45** Euros.

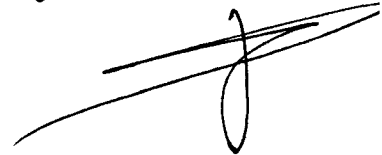
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-205 500,45** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-205 500,45** Euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social. Néanmoins, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, les associés décident qu'il n'y a pas lieu à dissolution et poursuivent donc leurs activités.

Pour copie certifiée conforme

*Pour copie certifiée conforme
à l'original.* **La Présidence**



« 2 I SYSTEM »

S.A.S au capital de 114 350,00 Euros
Siège social : 78 ALLEE PRIMAVERA
BP 17082 CENTRE UBIDOCA, PRINGY

74370 ANNECY

R.C.S: 378 998 025 ANNECY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 22/05/2023

Au siège social,
Le 22/05/2023,
à 12H00,

Les associés de la société « 2 I SYSTEM », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Pierre FRACHET, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la Présidence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus à la Présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus à la Présidence,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels fait apparaître un bénéfice de 7 135,69 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 7 135,69 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -212 636,14 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -205 500,45 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -205 500,45 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -205 500,45 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Les associés constatent que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social. Néanmoins, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ils décident qu'il n'y a pas lieu à dissolution poursuivent donc leurs activités.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

L'associé-Président



Cédric Lafont
El. Lafont

Les associés

